

INTERVENTION DE M. PIERRE MAUROY
LORS DE LA RECEPTION DES COMMERÇANTS
A L'OCCASION DE LA BRADERIE

(Salon d'Honneur)

2 SEPTEMBRE 1989 - 19 H 30

Monsieur le Président de la Fédération
Lilloise du Commerce,
Monsieur le Président de l'Union des
Artisans de la Région Nord,
Mesdames et Messieurs les Présidents
des Unions Commerciales,
Mesdames et Messieurs les représentants
du Conseil Municipal de Lille,
Mesdames et Messieurs,

C'est toujours avec un très grand
plaisir que je participe à cette rencontre
traditionnelle avec les représentants du commerce
et de l'artisanat de notre Ville, et j'apprécie
particulièrement cette manifestation organisée
chaque année la veille de la braderie.

Au-delà de la tradition, je me félicite du dialogue franc et direct que nous pouvons avoir à cette occasion.

Il est absolument nécessaire en effet que ce type d'échanges soit multiplié parallèlement aux relations institutionnelles tissées entre la Municipalité et le monde du commerce. De bonnes relations auxquelles veillent mes collègues chargés de ces questions, MM. Jean DELANNOY, Conseiller Municipal délégué aux activités et à la vie commerciales et Bernard ROMAN, Adjoint délégué à l'action et au développement économiques.

Cette concertation permanente intègre également les difficultés qui peuvent nous opposer, et que nous cherchons alors à aplanir.

J'en veux pour preuve le problème posé pendant les vacances, par certains cafetiers ou restaurateurs du centre-ville qui avaient une tendance excessive à étendre leurs activités sur le domaine public, au mépris des règles de sécurité. Mon Adjoint, M. BERTRAND, les a rappelés justement à l'ordre, et une explication franche

des deux parties en présence, a permis de trouver rapidement une solution. Je salue la bonne compréhension des uns et des autres à ce sujet.

La cérémonie d'aujourd'hui donne également le "coup d'envoi" des festivités de la braderie.

Comme tous les ans, la braderie a été minutieusement organisée, sans pourtant être vraiment "réglementée". Avec nos partenaires des services de police, avec les pompiers, avec les services sanitaires, avec les commerçants, nous veillons simplement à éviter les abus, et à respecter des mesures de sécurité indispensables.

Mais notre rencontre marque également la rentrée lilloise, et la reprise de nos activités.

Au cours d'une rencontre avec la presse, hier, j'ai eu l'occasion d'évoquer les grands dossiers de la Ville et de la Communauté Urbaine. Ce soir, avec vous, je voudrais m'arrêter sur les aspects spécifiques de l'action conduite en faveur du commerce.

En cette rentrée 1989, même si l'on constate encore des difficultés et une certaine fragilité, la situation économique générale peut être appréciée avec un optimisme prudent.

La région, l'agglomération et la ville bénéficient sans conteste de ce climat plutôt favorable. Plusieurs indications convergent en ce sens : la publication du rapport de la DATAR sur le classement des villes européennes ; l'enquête de l'hebdomadaire "Le Point", ou encore l'étude de l'I.N.S.E.E. qui, tout en soulignant la persistance de certains déséquilibres structurels, montre l'évolution très favorable des principaux indicateurs.

Les chances exceptionnelles de la Région, de l'Agglomération et de la Ville sont en tout cas partout évoqués, et la tonalité est désormais celle du progrès économique et social, plutôt que celle de la récession.

En ce qui concerne plus particulièrement le commerce lillois, une étude très détaillée menée conjointement, au début de cette année, par

les services de la Chambre de Commerce et de la Ville, fait état d'un certain nombre de signes favorables :

- avec 2.115 points de vente et 218.386 m², Lille rassemble plus du quart du commerce de détail de l'agglomération,

- sa densité, tant en nombre de points de vente qu'en surfaces commerciales est près de deux fois supérieure à celle de l'agglomération,

- sa structure commerciale est fortement dominée par le secteur non alimentaire, trait marquant de l'appareil commercial des grandes capitales régionales, telles Lyon ou Bordeaux,

- en termes d'évolution, le commerce lillois a mieux résisté à la concurrence des grandes surfaces périphériques que celui de l'agglomération en général ou des autres grandes villes,

- et surtout, l'offre commerciale lilloise présente une forte attractivité :

* sur les résidents : 80 % des achats quotidiens et 56 % des gros achats des lillois s'effectuent à Lille intra-muros,

* sur les non-résidents, 28 % des achats quotidiens et 59 % des gros achats effectués à Lille sont le fait de consommateurs extérieurs.

Bref, que ce soit en termes de points de vente ou d'activités, la position de Lille, en tant que principal pôle commercial de l'agglomération, est incontestable.

On constate, par ailleurs - autre signe favorable - des ouvertures de commerces de plus en plus nombreuses à Lille.

Mais il faut signaler que parallèlement le pouvoir d'achat tend à stagner et que des distorsions demeurent dans l'armature des quartiers.

Ce déséquilibre doit être compensé, dans le partage des responsabilités, par la recherche d'initiatives originales. Si la municipalité ne possède évidemment pas tous les moyens d'intervention économique, elle entend cependant agir sur ce terrain, en collaboration avec nos partenaires institutionnels, Région, Département et Chambres Consulaires.

Mais c'est aussi et surtout au niveau de l'urbanisme, de l'environnement, de la circulation et du stationnement, de l'animation, que la Ville doit apporter sa contribution à l'essor du commerce.

Je ne reviendrai pas sur les grandes opérations qui ont été engagées ou poursuivies depuis notre rencontre de septembre dernier ; chacun a pu en mesurer l'ampleur. Je souhaiterai en revanche évoquer certains projets ayant un incidence directe sur le commerce lillois.

Dans le centre-ville tout d'abord, nous pouvons nous féliciter de l'excellent déroulement du chantier du parking souterrain de la Grand-Place et en particulier des bonnes relations

établies avec l'entreprise G.T.M. et les commerçants. Comme je m'y étais engagé, - et dans un souci de concertation, - une réunion d'information à l'intention des riverains sera organisée à l'initiative de la Communauté Urbaine le 6 octobre prochain. Ensemble nous ferons un nouveau point sur ces travaux, notamment en ce qui concerne les aménagements de surface qui débiteront prochainement.

Notons également que parallèlement à ce chantier, le centre-ville a fait l'objet ces derniers temps de quelques travaux : réseau câblé, réfection du pavage des voies piétonnes. La terminaison du parking s'intègre dans un programme global d'accessibilité du centre, à compléter par une réflexion sur la signalisation, hôtelière et touristique en particulier. A ce sujet, je crois nécessaire de renforcer les moyens d'accueil de nos visiteurs étrangers, et notamment belges. Je pense qu'il faut mettre en place, dans certains secteurs de la ville, une signalisation bilingue Français-Flamand, et je souhaite que l'argent belge soit admis dans les commerces lillois, au même titre que l'argent français est reçu chez nos voisins belges.

L'action de la Ville pour soutenir l'activité commerciale du centre porte aussi, bien évidemment, sur l'amélioration de l'environnement et du confort des piétons. L'aménagement de la surface de la Grand Place constitue le point fort de l'embellissement du centre et sera poursuivi par la réfection totale de la rue Neuve, l'aménagement de la rue des Tanneurs et de la Place de l'Opéra, sites stratégiques pour l'attractivité de ce secteur. Je connais également les problèmes de "positionnement" rencontrés par la rue Esquermoise. Là encore, je pense que des aménagements complémentaires à ceux de la Grand Place, devraient apporter des solutions.

D'une manière générale, nous souhaitons que l'amélioration de l'environnement soit le fruit d'un partenariat avec les commerçants et les propriétaires privés. Sur ce point, je juge remarquable et exemplaire l'opération de rénovation de façades d'immeubles commerciaux lancée au début de l'année après la collaboration étroite établie entre la Ville, la Chambre de Commerce, la B.N.P., la B.P.N., le Crédit Lyonnais et, bien entendu, l'ensemble des propriétaires intéressés.

A ce jour, plus de 30 dossiers ont été retenus, pour un montant total de travaux de 3,4 M.F. L'intérêt particulier de cette opération relève de sa large diffusion aux quartiers de la Ville et non pas seulement au Centre ou au Vieux-Lille. Devant ce succès, la municipalité a décidé de reconduire cette action l'an prochain, grâce à une enveloppe budgétaire plus importante.

Un mot encore sur les parkings :

Le nombre de parkings dans l'hyper-centre sera accru. D'ores et déjà, les études sont très avancées en ce qui concerne la réalisation d'un parking de 500 places en silo, rue de Tournai et un autre de même capacité, en souterrain avenue du Peuple Belge.

Nous continuerons à encourager le stationnement de longue durée sur les parkings du Champ de Mars (qui est gardé) et sur Javary (qui le sera très prochainement). Enfin, le Centre des Gares sera équipé de parkings publics et privés.

En ce qui concerne maintenant le développement commercial des quartiers, la volonté essentielle de la municipalité consiste à lutter contre certains déséquilibres de l'armature commerciale. J'ai demandé à MM. Bernard ROMAN et Jean DELANNOY, en liaison avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de rencontrer les commerçants des quartiers pour travailler avec eux sur ce sujet. La ville a été divisée en cinq grands secteurs d'activité, et cinq réunions seront donc organisées avant la fin de l'année.

L'étude sur le commerce de détail évoquée tout à l'heure, montre en effet l'existence de différences structurelles entre les quartiers :

- le Centre-Ville est une véritable "zone locomotive"

- Fives, Vieux-Lille, Vauban, Moulins sont des zones à potentiel commercial attractif

10

- certaines zones présentent une faiblesse commerciale, soit par une offre constituée exclusivement de petits commerces (Saint-Maurice, Bois-Blancs), soit par une mauvaise résistance face à la concurrence nouvelle (Hellemmes).

Il conviendra donc de préserver et développer les centres commerciaux de quartier. Cette exigence figure en bonne place dans les projets déposés au titre du contrat de ville ou du développement social des quartiers, en cours de négociations avec l'Etat et la Région.

Il serait trop long de détailler l'ensemble des propositions qui ont été établies en concertation avec les quartiers. Mais j'évoquerai notamment :

2

- Le réaménagement de l'îlot Brasseur, Douane de Fives, pour augmenter les capacités de stationnement et conforter le dispositif commercial de la rue Pierre Legrand. A propos de Fives, je rappelle que j'ai promis l'an dernier un fléchage du marché de Fives. Je pense qu'il sera plus facile aujourd'hui de le réaliser.

- L'opération Gambetta-Flandres, destinée à apporter un souffle nouveau au bout de la rue Gambetta.

- La restauration des Halles de Wazemmes, dont la première tranche débutera avant la fin de l'année.

- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat du Vieux Sud et la refonte de la rue du Faubourg des Postes, en particulier l'entrée du cimetière du Sud.

Ces différentes opérations sectorielles sont complétées par des actions de caractère général, telles les illuminations de fin d'année et l'aide technique aux manifestations pour lesquelles notre participation sera maintenue, voire amplifiée.

Enfin, il m'apparaît indispensable d'évoquer les perspectives de développement à plus long terme. Elles sont liées, vous le savez, au

T.G.V., au Centre d'Affaires, au Lien Fixe Transmanche, et généralement, au grand rendez-vous que nous donne l'Europe en 1993.

Je l'ai dit hier lors de ma rencontre avec la presse : pour être prêts en 1993, le compte à rebours commence le 1er janvier 1990. D'ici là, tous les partenaires de l'aménagement de la zone des gares devront préciser leur position. Qu'il s'agisse de la S.N.C.F., des collectivités, de l'Etat, chacun devra mettre ses cartes sur la table.

Nous pourrons alors préciser nos choix d'aménagement, et créer les structures administratives et financières propres à les réaliser.

Si le concours de tous est assuré, je suis certain de notre réussite. Je n'ai aucun doute sur notre capacité à réaliser un nouveau quartier attractif, capable d'harmoniser ses fonctions avec celles du centre-ville, et celles de tous les quartiers.

Toutes les énergies devront se mobiliser pour hisser véritablement notre ville au rang des grandes capitales régionales et au delà, pour assurer à notre métropole le statut d'une véritable capitale européenne.

Il est sûr que ces perspectives doivent être prometteuses pour le commerce lillois, comme elles doivent l'être pour l'ensemble des lillois, dans le souci d'une juste répartition de la prospérité.

Lille est une ville où doivent constamment se respecter les équilibres : équilibre entre les intérêts, entre les hommes, entre les activités, entre les quartiers. C'est notre tradition. Mais l'histoire nous a prouvé que ce respect de l'équilibre n'était en rien un frein au progrès.

C'est pourquoi j'entends faire en sorte que l'ambition européenne que nous affichons collectivement soit aussi l'ambition individuelle des lillois, pour leur plus grand profit.

INTERVENTION DE M. PIERRE MAUROY
LORS DE LA RECEPTION DES COMMERÇANTS
A L'OCCASION DE LA BRADERIE

(Salon d'Honneur)

2 SEPTEMBRE 1989 - 19 H 30

*Monsieur le Président de la chambre
de commerce et d'Industrie.*

Monsieur le Président de la Fédération

Lilloise du Commerce,

Monsieur le Président de l'Union des

Artisans de la Région Nord,

Mesdames et Messieurs les Présidents

des Unions Commerciales,

Mesdames et Messieurs les représentants

du Conseil Municipal de Lille,

Mesdames et Messieurs,

C'est toujours avec un très grand plaisir que je participe à cette rencontre traditionnelle avec les représentants du commerce et de l'artisanat de notre Ville, et j'apprécie particulièrement cette manifestation organisée chaque année la veille de la braderie.

Au-delà de la tradition, je me félicite
du dialogue franc et direct que nous pouvons avoir
à cette occasion.

Il est absolument nécessaire en effet
que ce type d'échanges soit multiplié
parallèlement aux relations institutionnelles
tissées entre la Municipalité et le monde du
commerce. De bonnes relations auxquelles veillent
mes collègues chargés de ces questions, MM. Jean
DELANNOY, Conseiller Municipal délégué aux
activités et à la vie commerciales et Bernard
ROMAN, Adjoint délégué à l'action et au
développement économiques.

Cette concertation permanente intègre
également les difficultés qui peuvent nous
opposer, et que nous cherchons alors à aplanir.

J'en veux pour preuve le problème posé
pendant les vacances, par certains cafetiers ou
restaurateurs du centre-ville qui avaient une
tendance excessive à étendre leurs activités sur
le domaine public, au mépris des règles de
sécurité. Mon Adjoint, M. BERTRAND, les a rappelés
justement à l'ordre, et une explication franche

des deux parties en présence, a permis de trouver rapidement une solution. Je salue la bonne compréhension des uns et des autres à ce sujet.

La cérémonie d'aujourd'hui donne également le "coup d'envoi" des festivités de la braderie.

Comme tous les ans, la braderie a été minutieusement organisée, sans pourtant être vraiment "réglementée". Avec nos partenaires des services de police, avec les pompiers, avec les services sanitaires, avec les commerçants, nous veillons simplement à éviter les abus, et à respecter des mesures de sécurité indispensables.

Mais notre rencontre marque également la rentrée lilloise, et la reprise de nos activités.

Au cours d'une rencontre avec la presse, hier, j'ai eu l'occasion d'évoquer les grands dossiers de la Ville et de la Communauté Urbaine. Ce soir, avec vous, je voudrais m'arrêter sur les aspects spécifiques de l'action conduite en faveur du commerce.

En cette rentrée 1989, même si l'on constate encore des difficultés et une certaine fragilité, la situation économique générale peut être appréciée avec un optimisme prudent.

La région, l'agglomération et la ville bénéficient sans conteste de ce climat plutôt favorable. Plusieurs indications convergent en ce sens : la publication du rapport de la DATAR sur le classement des villes européennes ; l'enquête de l'hebdomadaire "Le Point", ou encore l'étude de l'I.N.S.E.E. qui, tout en soulignant la persistance de certains déséquilibres structurels, montre l'évolution très favorable des principaux indicateurs.

Les chances exceptionnelles de la Région, de l'Agglomération et de la Ville sont en tout cas partout évoqués, et la tonalité est désormais celle du progrès économique et social, plutôt que celle de la récession.

En ce qui concerne plus particulièrement le commerce lillois, une étude très détaillée menée conjointement, au début de cette année, par

les services de la Chambre de Commerce et de la Ville, fait état d'un certain nombre de signe
favorables :

- avec 2.115 points de vente et 218.386 m², Lille rassemble plus du quart du commerce de détail de l'agglomération,

- sa densité, tant en nombre de points de vente qu'en surfaces commerciales est près de deux fois supérieure à celle de l'agglomération,

- sa structure commerciale est fortement dominée par le secteur non alimentaire, trait marquant de l'appareil commercial des grandes capitales régionales, telles Lyon ou Bordeaux,

- en termes d'évolution, le commerce lillois a mieux résisté à la concurrence des grandes surfaces périphériques que celui de l'agglomération en général ou des autres grandes villes,

- et surtout, l'offre commerciale lilloise présente une forte attractivité :

* sur les résidents : 80 % des achats quotidiens et 56 % des gros achats des lillois s'effectuent à Lille intra-muros,

* sur les non-résidents, 28 % des achats quotidiens et 59 % des gros achats effectués à Lille sont le fait de consommateurs extérieurs.

Bref, que ce soit en termes de points de vente ou d'activités, la position de Lille, en tant que principal pôle commercial de l'agglomération, est incontestable.

On constate, par ailleurs - autre signe favorable - des ouvertures de commerces de plus en plus nombreuses à Lille.

Mais il faut signaler que parallèlement le pouvoir d'achat tend à stagner et que des distorsions demeurent dans l'armature des quartiers.

Ce déséquilibre doit être compensé, dans le partage des responsabilités, par la recherche d'initiatives originales. Si la municipalité ne possède évidemment pas tous les moyens d'intervention économique, elle entend cependant agir sur ce terrain, en collaboration avec nos partenaires institutionnels, Région, Département et Chambres Consulaires.

Mais c'est aussi et surtout au niveau de l'urbanisme, de l'environnement, de la circulation et du stationnement, de l'animation, que la Ville doit apporter sa contribution à l'essor du commerce.

Je ne reviendrai pas sur les grandes opérations qui ont été engagées ou poursuivies depuis notre rencontre de septembre dernier ; chacun a pu en mesurer l'ampleur. Je souhaiterai en revanche évoquer certains projets ayant un incidence directe sur le commerce lillois.

Dans le centre-ville tout d'abord, nous pouvons nous féliciter de l'excellent déroulement du chantier du parking souterrain de la Grand-Place et en particulier des bonnes relations

établies avec l'entreprise G.T.M. et les commerçants. Comme je m'y étais engagé, - et dans un souci de concertation, - une réunion d'information à l'intention des riverains sera organisée à l'initiative de la Communauté Urbaine le 6 octobre prochain. Ensemble nous ferons un nouveau point sur ces travaux, notamment en ce qui concerne les aménagements de surface qui débiteront prochainement.

Notons également que parallèlement à ce chantier, le centre-ville a fait l'objet ces derniers temps de quelques travaux : réseau câblé, réfection du pavage des voies piétonnes. La terminaison du parking s'intègre dans un programme global d'accessibilité du centre, à compléter par une réflexion sur la signalisation, hôtelière et touristique en particulier. A ce sujet, je crois nécessaire de renforcer les moyens d'accueil de nos visiteurs étrangers, et notamment belges. Je pense qu'il faut mettre en place, dans certains secteurs de la ville, une signalisation bilingue Français-Flamand, et je souhaite que l'argent belge soit admis dans les commerces lillois, au même titre que l'argent français est reçu chez nos voisins belges.

off'a de
d'urgence

put

9 millions
à la gare
travaux
10.000 francs
supplémentaire

pour
10.000 francs

10.000 francs à trois heures

trois heures
6 heures disponibles

L'action de la Ville pour soutenir l'activité commerciale du centre porte aussi, bien évidemment, sur l'amélioration de l'environnement et du confort des piétons. L'aménagement de la surface de la Grand Place constitue le point fort de l'embellissement du centre et sera poursuivi par la réfection totale de la rue Neuve, l'aménagement de la rue des Tanneurs et de la Place de l'Opéra, sites stratégiques pour l'attractivité de ce secteur. Je connais également les problèmes de "positionnement" rencontrés par la rue Esquermoise. Là encore, je pense que des aménagements complémentaires à ceux de la Grand Place, devraient apporter des solutions.

D'une manière générale, nous souhaitons que l'amélioration de l'environnement soit le fruit d'un partenariat avec les commerçants et les propriétaires privés. Sur ce point, je juge remarquable et exemplaire l'opération de rénovation de façades d'immeubles commerciaux lancée au début de l'année après la collaboration étroite établie entre la Ville, la Chambre de Commerce, la B.N.P., la B.P.N., le Crédit Lyonnais et, bien entendu, l'ensemble des propriétaires intéressés.

A ce jour, plus de 30 dossiers ont été retenus, pour un montant total de travaux de 3,4 M.F. L'intérêt particulier de cette opération relève de sa large diffusion aux quartiers de la Ville et non pas seulement au Centre ou au Vieux-Lille. Devant ce succès, la municipalité a décidé de reconduire cette action l'an prochain, grâce à une enveloppe budgétaire plus importante.

Un mot encore sur les parkings :

Le nombre de parkings dans l'hyper-centre sera accru. D'ores et déjà, les études sont très avancées en ce qui concerne la réalisation d'un parking de 500 places en silo, rue de Tournai et un autre de même capacité, en souterrain avenue du Peuple Belge.

Nous continuerons à encourager le stationnement de longue durée sur les parkings du Champ de Mars (qui est gardé) et sur Javary (qui le sera très prochainement). Enfin, le Centre des Gares sera équipé de parkings publics et privés.

En ce qui concerne maintenant le développement commercial des quartiers, la volonté essentielle de la municipalité consiste à lutter contre certains déséquilibres de l'armature commerciale. J'ai demandé à MM. Bernard ROMAN et Jean DELANNOY, en liaison avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de rencontrer les commerçants des quartiers pour travailler avec eux sur ce sujet. La ville a été divisée en cinq grands secteurs d'activité, et cinq réunions seront donc organisées avant la fin de l'année.

L'étude sur le commerce de détail évoquée tout à l'heure, montre en effet l'existence de différences structurelles entre les quartiers :

- le Centre-Ville est une véritable "zone locomotive"

- Fives, Vieux-Lille, Vauban, Moulins sont des zones à potentiel commercial attractif

- certaines zones présentent une faiblesse commerciale, soit par une offre constituée exclusivement de petits commerces (Saint-Maurice, Bois-Blancs), soit par une mauvaise résistance face à la concurrence nouvelle (Hellemmes).

Il conviendra donc de préserver et développer les centres commerciaux de quartier. Cette exigence figure en bonne place dans les projets déposés au titre du contrat de ville ou du développement social des quartiers, en cours de négociations avec l'Etat et la Région.

Il serait trop long de détailler l'ensemble des propositions qui ont été établies en concertation avec les quartiers. Mais j'évoquerai notamment :

- Le réaménagement de l'îlot Brasseur, Douane de Fives, pour augmenter les capacités de stationnement et conforter le dispositif commercial de la rue Pierre Legrand. A propos de Fives, je rappelle que j'ai promis l'an dernier un fléchage du marché de Fives. Je pense qu'il sera plus facile aujourd'hui de le réaliser.

- L'opération Gambetta-Flandres, destinée à apporter un souffle nouveau au bout de la rue Gambetta.

- La restauration des Halles de Wazemmes, dont la première tranche débutera avant la fin de l'année.

- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat du Vieux Sud et la refonte de la rue du Faubourg des Postes, en particulier l'entrée du cimetière du Sud.

Ces différentes opérations sectorielles sont complétées par des actions de caractère général, telles les illuminations de fin d'année et l'aide technique aux manifestations pour lesquelles notre participation sera maintenue, voire amplifiée.

Enfin, il m'apparaît indispensable d'évoquer les perspectives de développement à plus long terme. Elles sont liées, vous le savez, au

T.G.V., au Centre d'Affaires, au Lien Fixe Transmanche, et généralement, au grand rendez-vous que nous donne l'Europe en 1993.

Je l'ai dit hier lors de ma rencontre avec la presse : pour être prêts en 1993, le compte à rebours commence le 1er janvier 1990. D'ici là, tous les partenaires de l'aménagement de la zone des gares devront préciser leur position. Qu'il s'agisse de la S.N.C.F., des collectivités, de l'Etat, chacun devra mettre ses cartes sur la table.

Nous pourrons alors préciser nos choix d'aménagement, et créer les structures administratives et financières propres à les réaliser.

Si le concours de tous est assuré, je suis certain de notre réussite. Je n'ai aucun doute sur notre capacité à réaliser un nouveau quartier attractif, capable d'harmoniser ses fonctions avec celles du centre-ville, et celles de tous les quartiers.

Toutes les énergies devront se mobiliser pour hisser véritablement notre ville au rang des grandes capitales régionales et au delà, pour assurer à notre métropole le statut d'une véritable capitale européenne.

Il est sûr que ces perspectives doivent être prometteuses pour le commerce lillois, comme elles doivent l'être pour l'ensemble des lillois, dans le souci d'une juste répartition de la prospérité.

Lille est une ville où doivent constamment se respecter les équilibres :
équilibre entre les intérêts, entre les hommes,
entre les activités, entre les quartiers. C'est notre tradition. Mais l'histoire nous a prouvé que ce respect de l'équilibre n'était en rien un frein au progrès.

C'est pourquoi j'entends faire en sorte
que l'ambition européenne que nous affichons
collectivement soit aussi l'ambition individuelle
des lillois, pour leur plus grand profit.

Bonne situation d'ensemble, mais...



Pour la réception de braderie des commerçants et artisans lillois, M. Lagache, président de l'U.A.R.N. a pris pour la première fois la parole au nom de son secteur d'activités en présence du maire P. Mauroy et des élus, de M. Tiébot, président de la Chambre de commerce, de M. Dhaine, président de la Fédération lilloise du commerce de nombreux représentants d'associations commerciales.

(Ph. V.D.N.).

Vd10 3 Septembre 89

Le commerce lillois se porte bien dans son ensemble, malgré quelques faiblesses de détail : c'est ce qui ressort de la traditionnelle réception de rentrée qui rassemble les commerçants lillois à l'hôtel de ville chaque année au moment où les premiers flon-flons de la braderie se font entendre.

Pour porter ce diagnostic, le maire se fonde sur une récente étude de la Chambre de commerce établissant que Lille avec 2 115 points de vente soit plus du quart de commerce de détail de l'agglomération et une attractivité importante en particulier sur les consommateurs étrangers à la ville représente le principal pôle commercial de la Métropole.

Mais cette appréciation positive globale doit être nuancée lui répond M. Dhaine, président de la Fédération lilloise du commerce. Si dans le centre — mis à part le problème du Plaza rue Nationale — et la prolifération des clochards les choses ne se passent trop mal, il n'en est pas de même dans certains quartiers qui voient se dégrader leur appareil commercial, en particulier dans les secteurs alimentaires et d'équipement des personnes.

Du coup, P. Mauroy affirme la nécessité de « préserver et développer les centres commerciaux de quartier » et annonce d'ici la fin de l'année cinq réunions de concertation dans les quartiers avec les représentants du commerce, en particulier dans les secteurs les plus frappés (St Maurice, Bois-Blancs, Hellemmes).

Toujours en réponse à des questions du président de la Fédération, le maire a également annoncé l'organisation d'une réunion avec les riverains

du futur parking de la Grand'Place (le 6 octobre), la future réalisation de deux parkings-silos de 500 places, rue de Tournai et avenue du Peuple Belge, le fléchage du marché de Fives, la restauration des halles de Wazemmes (début des travaux avant la fin de l'année...) Mais il y a une échéance qui préoccupe au plus haut point beaucoup de petites entreprises qu'elles soient commerciales ou artisanales.

Et cette inquiétude a été exprimée samedi soir non seulement par M. Dhaine mais aussi par M. Lagache, président de l'U.A.R.N. qui, pour la première fois, représentait le monde lillois de l'artisanat à cette manifestation. Dès à présent, les artisans qui ont des problèmes spécifiques et locaux (notamment celui du stationnement lors de travaux de dépannage) se sentent en infériorité face à la concurrence étrangère et notamment belge (problèmes de charges, de T.V.A.).

Et le président de la Fédération lilloise du commerce de résumer ces inquiétudes : « L'Europe de 1992, ce sera quoi dans notre vie quotidienne ? » P. Mauroy leur a répondu en tant que maire de Lille et parlant des grands projets qui doivent hisser Lille et la Métropole au niveau européen : T.G.V., Centre international d'affaires. Et puis il a fait aux commerçants lillois des propositions concrètes : si, dès maintenant, ils acceptaient tous l'argent belge de même que de l'autre côté de la frontière, les commerçants belges reçoivent notre monnaie ? Si l'accueil était amélioré, notamment dans le centre-ville et, par exemple, grâce à une signalisation bilingue française et flamande ?